



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 77408

Texte de la question

Pour répondre aux attentes très fortes des familles et pour reprendre les engagements réaffirmés par le Président de la République en facilitant l'accès et la scolarisation des enfants handicapés au sein des établissements scolaires, M. Jacques Le Nay demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de lui faire connaître les modalités de création d'UPI-lycée en lycée agricole privé. De nombreux élèves, au sortir d'une UPI-collège, pourraient, en UPI-lycée agricole, préparer une qualification dans les métiers tels que les services aux personnes, la petite mécanique, l'horticulture, les espaces verts, afin d'envisager une insertion professionnelle et sociale.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaite connaître les modalités de création d'une unité pédagogique d'intégration (UPI-lycée) en lycée agricole privé. Il est important de préserver la spécificité de l'enseignement agricole au sein du système éducatif. Aussi, dans le cadre des discussions relatives au projet de loi de finances pour 2006, le ministre de l'agriculture et de la pêche a demandé une progression des crédits pour afficher cette priorité. Le ministère de l'agriculture et de la pêche est sensible de longue date à l'accueil des élèves malades et handicapés, réalisé en particulier dans les instituts médico-pédagogiques sous contrat avec l'État. Cependant, dans un cadre budgétaire contraint, l'inscription de crédits permettant l'ouverture d'unités pédagogiques d'intégration dans les établissements relevant du ministère de l'agriculture et de la pêche n'a pas été obtenue lors de la discussion de la loi de finances 2006.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77408

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2005, page 10252

Réponse publiée le : 7 mars 2006, page 2399